

## La Ville de Mulhouse mobilisée pour faciliter les déplacements grâce à l'usage du vélo

---

*La Ville de Mulhouse se mobilise pour permettre aux habitants d'adapter leurs déplacements aux règles de la sécurité sanitaire. A cet effet, l'usage du vélo et les mobilités douces sont fortement encouragés et facilités. Le vélo permet à la fois de respecter facilement les mesures de distanciations physiques et d'éviter le recours massif à la voiture individuelle, source de pollution et de congestion du trafic.*

### Encourager la pratique du vélo par des réponses rapides

Des aménagements cyclables provisoires sont mis en œuvre sur l'axe structurant Coteaux-Drouot, accessible aux habitants de tous les quartiers et desservant la plupart des établissements publics. Ces aménagements visent essentiellement à améliorer les conditions générales de circulation en donnant plus de places aux cyclistes tout en sécurisant leurs déplacements. L'ensemble des aménagements mis en place depuis le déconfinement sont soumis à expérimentation **jusqu'au 30 septembre 2020**.

Les retours des usagers permettront à la Ville de faire évoluer les aménagements réalisés pour renforcer et sécuriser les axes, dans l'objectif de les pérenniser.

### **Secteur Coteaux Drouot : avenue de Colmar, rue Engel Dollfus et boulevard Roosevelt**

**A partir du 29 juillet**, une expérimentation visant à créer une nouvelle liaison cycles sécurisée entre l'avenue de Colmar et le boulevard Roosevelt sera mise en place :

- L'ensemble des mesures de cette expérimentation a pour objectif de faciliter les liaisons Est-Ouest dans le centre-ville en complétant la liaison cyclable double sens de la rue Dollfus de manière à relier l'avenue de Colmar et le Boulevard Roosevelt.
- En créant une liaison continue dans le Boulevard Roosevelt entre la rue Engel Dollfus et la Porte Haute.
- **Avenue de Colmar - entre l'Avenue Schuman et la rue Franklin (sens vers Bourzwiller)**  
**Suppression d'une voie de circulation réservée aux véhicules**

La vélorue sera transformée. Neutralisation de la voie véhicules de gauche, le long du tram, pour en faire une voie cycles jusqu'au croisement avec la rue Engel Dollfus. L'accès à la rue Dollfus ne sera possible que par les cycles, permettant un apaisement de cette rue. La section suivante sur la rue de Colmar restera en vélorue avec un maintien d'une priorité aux vélos.

- **Rue d'Illzach**

- ***Suppression d'une voie de circulation réservée aux véhicules***

Suppression d'une voie de circulation réservée aux voitures entre la rue du Saule et l'avenue de Colmar, pour en faire une voie cyclable sécurisée rejoignant celle de l'avenue de Colmar.

- **Rue Engel Dollfus**

- ***Suppression d'une voie de circulation réservée aux véhicules***

L'itinéraire cyclable existant sera complété et sécurisé. Au niveau de la place Franklin, suppression d'une voie réservée aux véhicules pour créer une piste cyclable bidirectionnelle vers et jusqu'au boulevard Roosevelt.

### ***Secteur Coteaux Drouot : boulevard Roosevelt***

**A partir du 5 août**, l'expérimentation au niveau du boulevard Roosevelt sera mise en place :

- **Boulevard Roosevelt (sens vers Kennedy)**

- ***Vélorue***

En sortant du carrefour Dollfus/Roosevelt, les cycles sont dirigés vers la rue Descartes pour passer dans la contre-allée du Boulevard Roosevelt modifiée en vélorue.

Au croisement avec la rue de l'Industrie, la piste continue devant le bâtiment de la Caisse d'épargne.

Le parking en épi est réorganisé pour un stationnement parallèle au boulevard Roosevelt.

Au croisement de la rue Buffon et jusqu'à la rue Huguenin : passage sur la contre-allée piétonne.

Au niveau de la rue Huguenin, retour des cycles sur le boulevard Roosevelt dans une voie dédiée jusqu'au carrefour à feux.

- **Boulevard Roosevelt (sens vers Franklin/Dollfus)**

- ***Voie dédiée aux cycles***

Une voie réservée aux véhicules sera transformée en une voie cyclable sécurisée.

### ***Secteur Coteaux Drouot : Porte Jeune et allée Nathan Katz***

**A partir du 7 août**, l'expérimentation entre Porte Jeune et allée Nathan Katz sera mise en place :

Cette expérimentation permet de compléter une continuité cyclable sécurisée entre la rue Kennedy et les quartiers Drouot, Barbanègre et Nordfeld. Elle est l'aboutissement de la vélorue Kennedy en déviant les voitures devant Porte Jeune vers la rue Pasteur. Cette expérimentation finalise l'ensemble de l'axe Est-ouest de déconfinement.

Cette expérimentation permet également de réaliser un test sur le trafic routier. En effet 50 % du trafic circulant dans l'avenue Kennedy correspond à un trafic de transit qui pourrait passer par d'autres itinéraires (par la Voie Sud par exemple).

En interdisant la circulation dans le Boulevard de l'Europe au droit de la « station tramway Porte Jeune », le trafic de transit dans l'avenue Kennedy est ainsi limité et permettra de sécuriser davantage les cyclistes empruntant la vélorue.

- **Boulevard de l'Europe (entre les rues Pasteur et Metz)**

- ***Fermeture à la circulation des véhicules***

Fermeture du boulevard de l'Europe aux véhicules au niveau de la rue Pasteur. Voie dédiée aux cyclistes jusqu'au croisement avec la rue de Metz.

- **Boulevard de l'Europe - entre les rues Metz et d'Anvers (sens vers Nouveau Bassin)**  
**Vélorue**

Modification d'une voie réservée aux véhicules en une vélorue.

- **Boulevard de l'Europe - entre les rues d'Anvers et du Printemps (sens vers Nouveau Bassin)**  
**Suppression d'une voie de circulation réservée aux voitures**

Suppression d'une voie réservée aux véhicules pour la mise en place d'une voie cyclable unidirectionnelle.

- **Rues du Printemps et Mieg (vers Allée Nathan Katz)**  
**Vélorue**

Modification en vélorue et choix de l'itinéraire à emprunter en fonction de sa destination :

- quartiers Barbanègre et Nordfeld : prendre allée Nathan Katz
- quartier Drouot : prendre l'allée William Wyler

- **Allée Nathan Katz (jusqu'à la rue Alphonse Juin)**  
**Suppression d'une voie de circulation réservée aux voitures**

Suppression d'une voie réservée aux véhicules pour une piste cyclable unidirectionnelle.

#### **Rappel : Consultation flash « Mobilités »**

Après avoir recueilli les intentions des Mulhousiens en termes de déplacements pour le déconfinement et au-delà, la Ville de Mulhouse continue à recueillir les retours d'expérience sur [mulhousecestvous.fr](http://mulhousecestvous.fr) (y compris sur les portions citées ci-dessus).

Contact presse :

**Nina OUMEDJKANE**

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

06 29 68 13 46